



Rencontres du Mont-Blanc

1^e & 2 octobre 2020, Genève, OIT, salle II

Progrès social et responsabilité sociale des entreprises

L'avènement de l'anthropocène met l'humanité aux commandes de son destin. Nous prenons conscience collectivement que si nous poursuivons dans cette voie, des tensions majeures risquent de conduire au déclin de nos sociétés et de mener l'humanité vers l'inconnu. Nos sociétés sont confrontées à des défis multiples : les inégalités croissantes, les conflits sociaux, les migrations, la perte de confiance dans les représentants politiques, le changement climatique et les dégradations de l'environnement conduisent à l'affaiblissement de la cohésion sociale, aussi bien à l'échelle des pays que des continents ainsi qu'à une remise en cause des fondements-mêmes de nos démocraties. Les acquis sociaux et démocratiques peuvent être balayés en une élection, remplacés par des politiques autoritaires et destructrices, tant sur le plan social qu'environnemental. Le modèle économique dominant, parce qu'il génère une mondialisation frénétique des échanges commerciaux qui aujourd'hui le dispute à de féroces protectionnismes, une répartition toujours plus inégale des richesses, une financiarisation excessive de l'économie, et une dégradation accentuée de l'environnement, contribue à alourdir ces défis, plus qu'il ne peut les résoudre.

Dans le même temps, nos sociétés sont traversées par des mutations profondes. La digitalisation et l'apparition des plateformes numériques accélèrent le temps économique, modifient l'organisation du travail, bouleversent les relations sociales et fragilisent nos institutions. La perception/démonstration/le constat que le modèle économique actuel accentue les déséquilibres concourent à une perte de confiance dans l'avenir et à une montée de l'anxiété.

Cette anxiété est nourrie par l'absence de perspectives, et parfois même par l'évolution dans une ère de la « survie », pour de larges franges de la population, très vulnérables : travailleurs peu qualifiés, seniors exclus en fin de carrière, jeunes sans emploi, migrants et réfugiés. La paupérisation, la précarité, l'augmentation des inégalités structurelles - qui génère, à rebours, une réduction drastique de la mobilité sociale intergénérationnelle - touchent aujourd'hui une large majorité de la population mondiale.

Face à ces défis, face à ces bouleversements comment faire advenir le progrès social, fruit d'une dynamique de l'ensemble des forces allant de l'individu à la famille, des petites entreprises aux multinationales, des Etats nations aux institutions internationales ? Les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent apporter des voies de solutions qui méritent d'être reconnues à leur juste valeur et d'être pleinement exploitées, elles disposent de savoir-faire, d'inventivité, de légitimité et de résultats concrets pour s'affirmer en tant que précurseur dans de nombreux domaines. Les entreprises de l'économie traditionnelle peuvent s'inspirer des principes et valeurs de l'ESS, qui a toujours constitué cette avant-garde. L'économie sociale et solidaire doit aujourd'hui plus que jamais rayonner comme fer de lance des alternatives économiques, affirmer un point de vue contradictoire face à

l'économie capitaliste dominante, contribuer à cimenter une autre économie et donc une autre vision de la société et faire valoir son ADN : lucrativité limitée, démocratie, réconciliation du social, de l'économique et de l'environnemental, subordination du capital à l'homme, refus de la marchandisation du vivant et des biens communs, propriété collective, conception du travail.

Conscients des valeurs incarnées par l'ESS, les dirigeants ne peuvent rester de simples spectateurs, ils peuvent être les porteurs des alternatives attendues, ils peuvent incarner la nouvelle voie du progrès social, ils doivent s'engager sur le chemin de la responsabilité sociale et environnementale, non comme une formule de marketing stratégique, mais comme une réflexion éthique et politique menant au progrès. Nos entreprises sont sujets et pas objets, et en tant que tels, leur légitimité à inventer collectivement, à innover, les oblige, mais surtout les honore.



Jeudi 1^e octobre 2020

10:00 – 11:00

Accueil et distribution des badges

11:00 – 11:30

Ouverture des Rencontres du Mont-Blanc

Mot accueil d'Alain Coheur et Elisa Torrenegra

11:30 - 12:30

Conférence d'ouverture

12:30 – 13.45

 **Pause déjeuner**

14:00 – 15:15

Atelier 1 Nouvelles formes du travail - Digitalisation – ESS versus économie «de plateforme»

Nos économies ont enregistré un développement important d'une série de pratiques qui, d'une part, remettent en question la norme traditionnelle d'un emploi permanent à temps plein, assorti d'horaires de travail clairement définis, de droits et d'avantages convenus, et d'une inclusion pleine et entière dans les systèmes nationaux de protection sociale, et d'autre part voient émerger des nouvelles relations de travail incluant les contrats «zéro heure», «sur appel», «à l'heure de vol», les «mini-emplois», les «multitâches».

Ces évolutions, poussées par les plateformes en ligne, connaissent une expansion rapide dans certains cas, leur développement revêt une ampleur qui pourrait entraîner des monopoles susceptibles de fausser le marché et de créer des conditions de concurrence inégales. Au sein de l'économie dite «collaborative» et d'autres nouveaux modèles d'emploi se déguisent souvent des pratiques extrêmes : éviter de payer des salaires décents, de satisfaire aux obligations fiscales et de sécurité sociale, et de respecter d'autres droits des travailleurs et conditions d'emploi en reportant les coûts sur les utilisateurs et les travailleurs.

L'enjeu est donc de réussir à ce que l'économie sociale et solidaire s'approprie ces mutations technologiques et en combatte les effets pervers. La jeunesse, de plus en plus en quête de sens pour ses activités professionnelles, est un allié dans cette lutte contre les excès de l'ubérisation.

Comment les entreprises de l'ESS peuvent-elle s'emparer des technologies et les mettre au service de l'innovation sociale, des droits et de la protection des travailleurs ? Nos entreprises sont-elles en capacité de gérer plus efficacement les évolutions du numérique, mettre en avant des besoins en matière de conciliation entre vie professionnelle et sphère familiale, et réduire des inégalités dans les

domaines de l'emploi et de la sécurité sociale ?

15:15 – 16:30

Atelier 2 Lucrativité limitée, propriété des moyens de productions et intérêt général de nos entreprises

Outre le rapport à la conception du travail, abordé lors du 1er panel, la notion de lucrativité limitée permet de couvrir tout le spectre des entreprises de l'économie sociale, quelle que soit leur forme et leur activité. Elle consacre l'idée fondatrice que les surplus dégagés par une activité économique saine peuvent être conçus comme un moyen, et non une fin en soi : les entreprises de l'économie sociale ont ceci en commun que si leur activité permet de dégager des excédents, ce résultat positif ne sera pas considéré comme une finalité, mais comme un moyen de l'activité. Tel est le sens de la lucrativité limitée.

L'intérêt général nous semble mieux servi par des entreprises dont la propriété est collective étant donné les finalités sociales auxquelles elles souscrivent d'emblée à travers leurs valeurs. Mais aussi dans leur mode d'organisation, à travers leurs statuts, et dans la garantie patrimoniale de leur propriété : les ESS n'appartiennent pas à des propriétaires privés qui peuvent en disposer à leur guise mais à un collectif de personnes. Cependant, entraîner les entreprises traditionnelles ne se fera qu'à la condition d'une transformation du modèle concernant les réserves impartageables ou la gouvernance.

L'enjeu est ici de réussir à introduire le concept de lucrativité limitée dans nos législations, mais aussi d'accroître l'engagement des entreprises traditionnelles à adopter un comportement de responsabilité sociale et environnementale.


16 :45 – 18 :30

 **Cocktail**



Vendredi 2 octobre 2020

9:00 – 9:30

 **Café d'accueil**

9:30 – 10:45

Atelier 3 Promouvoir une mondialisation respectueuse, Internationalisation de l'ESS, ODD, pacte écologique

Sans une inflexion décisive imposée aux fléaux économiques contemporains abordés lors des panels 1 et 2, l'aggravation des inégalités, l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement ne s'arrêteront pas. L'Agenda 2030 des Nations-Unies, et la stratégie des ODD qui l'accompagne, offre la possibilité à l'ESS de démontrer la palette de son inventivité, sa permanence et sa résilience dans tous les champs de la vie quotidienne : coopératives, culture, protection sociale, santé etc. Les conquêtes de l'ESS comme moyens d'accomplir les ODD, de transformer l'économie et de bâtir l'avenir social représentent un champ ouvert, si l'on s'appuie sur les recommandations, les déclarations, partenariats, et engagements récents, aux plus hauts niveaux – gouvernements, instances internationales, multinationales. Pourquoi promouvoir l'ESS ? l'élan est unanime : parce que les entreprises de l'ESS offrent les moyens d'un développement plus harmonieux, plus tempéré, tant au plan économique que social et écologique. Réciproquement, l'impulsion donnée par les ODD en recherche de moyens d'accomplissement selon des principes vertueux et pérennes fournissent un

cadre favorable à son rayonnement. Cette symbiose jouera un rôle crucial pour créer les conditions d'une mondialisation plus respectueuse, pour accompagner les enthousiasmes, les exigences et les ambitions de la jeunesse, des femmes, des travailleurs organisant les solidarités, partout, pour changer la vie.

L'enjeu est immense : démontrer que les objectifs politiques économiques, sociaux et environnementaux, car les ODD sont intersectoriels, ils entrelacent et nouent toutes ces dimensions ensemble, ne pourront être atteints que si l'ensemble de la société et de ses acteurs s'engagent. L'ESS permet une appropriation par les citoyens et les entreprises de ces objectifs et suscite les changements de comportement nécessaires.

10:45 – 12:00

Atelier 4 Financement de l'économie sociale et solidaire, financements privés ou publics

Quels modèles de financements aujourd'hui ? quels modèles de coopération avec les pouvoirs publics ? quelles réserves et quels risques sur les liens avec le capital privé ?
Quels modèles de financements aujourd'hui ? Quels modèles de coopération avec les pouvoirs publics ? quelles réserves et quels risques sur les liens avec le capital privé ?

La question du financement de l'économie sociale est hautement politique, parce qu'elle met deux sources de financement possibles en concurrence : celle venant du secteur public versus celle du secteur privé. Les financements privés sont-ils la voie royale vers un néolibéralisme triomphant et un recul de l'action publique ? Une vision « pragmatique » tend à défendre qu'en partant de la société telle qu'elle est, ces financements comme les Social Impact Bonds (SIB) et les Development Impact Bonds (DIB) peuvent parfois soutenir des actions plus innovantes, se présenter comme une solution plus souple, plus efficiente. Et même ouvrir de nouvelles perspectives pour une économie sociale qui est en quête de soutien financier, quitte à y introduire des outils de gestion financière, de mesure des résultats sociaux, des règles de bonne gouvernance... Avec en fond, la conviction que les outils développés par les grands groupes, appuyés par des consultants privés, sont forcément utiles, efficaces et que toute organisation devrait s'en inspirer. Or, contrairement à la manière dont ils sont parfois présentés, ces modes d'organisation et de gestion ne sont jamais neutres.

Une autre vision existe, celle qui consiste à développer le réflexe de l'État : il devrait redistribuer plus équitablement, répondre aux besoins de financement des projets sociaux, innovants, à risque, réduire les inégalités sociales... Dans l'idéal, les fonds privés ne sont pas nécessaires puisque l'État répond aux besoins. La réalité est plus nuancée. Dans les faits, les financements publics et la course aux subsides sont-ils aujourd'hui efficaces, transparents ? ils sont critiqués : bureaucratisation, course à l'appel à projets qui empêche la planification et la pensée à long terme, mise en concurrence, manque de transparence dans l'attribution des subsides, collusion, manque de financement structurel, temps considérable passé à de la justification... Il faut pouvoir oser critiquer en partie leur fonctionnement actuel sans pour autant remettre en question leur bien-fondé.

Les organisations de l'ESS sont les plus proches des communautés et des solutions, et elles sont l'instrument ou l'outil indispensable pour obtenir des améliorations en matière d'équité et de justice sociale dans les pays. Pour cela, elles doivent identifier différents modèles de financement qui leur permettront de se renforcer et de se dynamiser.

12 :00 – 12:30

Conférence de clôture

12:30 – 12:45

Session finale de conclusions